

HAUTEMORGES - ATELIERS PARTICIPATIFS À PAMPIGNY

Quel futur pour la Commune?

HAUTEMORGES Samedi passé, les habitant(e)s des six localités de Hautemorges étaient invité(e)s à se rendre à Pampigny, au local du foot, pour participer à des ateliers sur divers thèmes, itinéraires vélo et piétons, carrefours à sécuriser, covoiturage, etc, toutes problématiques qui seront au centre du prochain plan directeur communal pour lequel un crédit a été voté.

Une démarche appréciée des citoyen(ne)s ayant répondu à cet appel. Ce plan directeur devra définir pour les prochaines années les axes de développement pour davantage de mobilité et de sécurité en particulier pour la mobilité douce, en développant et sécurisant des itinéraires pour les piétons et les cyclistes sur des cheminements permettant en particulier de relier les six villages.

Une matinée jugée « très positive »

Le renforcement de l'offre en transports publics a aussi été évoqué, en particulier pour Cottens, sans liaison directe avec Apples, ou pour Pampigny et Sévery dont la population ne bénéficie pas des correspondances nécessaires pour utiliser pleinement l'offre ferroviaire mise en place entre Morges et Bière.

L'étude de ce plan directeur communal sur la mobilité a été confiée au bureau morgien de la



société Citec, spécialiste de la mobilité. Trois ingénieures en mobilité de cette société ont présenté la démarche puis animé les ateliers participatifs. Tirant le bilan de cette matinée, Aline Gaertner, l'une des ingénieures nous a confié: «Cette matinée a été très positive. Les personnes présentes étaient motivées et ont proposé diverses mesures et itinéraires pour sécuriser des carrefours, améliorer la sécurité d'itinéraires piétons, vulgariser les possibilités de covoiturage en améliorant l'information à ce

sujet, etc.; l'avis des habitant(e)s qui vivent certains problèmes est important pour notre analyse des situations et plusieurs de leurs suggestions seront intégrées à notre étude!»

Le rapport de Citec devrait être rendu aux autorités dans le courant du printemps. Puis viendra le processus d'approbation par les divers organes politiques, Municipalité, Conseil communal, puis mise à l'enquête avant que le public ne voie des projets se concrétiser. ■

ARNOLD GRANDJEAN